

Quels revenus pour les vétérinaires d'Île-de-France en 2013 ?

François COUROUBLE

Pierre SANS

Pour Valovet

ANALYSE

Après l'analyse des revenus nationaux (DV n° 1275), celle des revenus des vétérinaires franciliens 2013, au travers d'un montant « base sociale » qui permet une comparaison plus aisée avec les revenus imposables des salariés, révèle quelques spécificités : « base sociale » moyenne inférieure à celle de la France entière, écart de revenu homme/femme moindre qu'à l'échelon national, disparités départementales.

Après la présentation des données pour la France entière (lire DV n° 1275, page 34), il a paru intéressant au Syndicat des vétérinaires de la région Paris-Ile-de-France de faire un focus sur cette région pour descendre au niveau du département (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94,95).

L'analyse présentée* ci-dessous a été réalisée à partir de la « base sociale » de 997 vétérinaires non déficitaires collectés au 1^{er} septembre 2014 par la CARPV**.

Suite aux changements effectués dans la transmission des données, nous ne sommes pas en mesure de séparer, comme les années précédentes, les « revenus imposables » de cette « base sociale », ni de faire une analyse par structure juridique et fiscale des entreprises vétérinaires.

La « base sociale » est constituée par la somme : « revenus imposables » + part des « dividendes » socialisés depuis le 1^{er} janvier 2013 + cotisations facultatives dites Madelin.

Dans la suite du texte, nous parlerons indifféremment de « base sociale » ou de « revenus ».

La « base sociale » est donc surévaluée par rapport à ce que gagne effectivement le vétérinaire, puisqu'elle comprend les cotisations facultatives, mais on peut aussi considérer que ce placement financier serait fait par un non libéral à partir de son revenu imposable. Par conséquent, la base sociale du libéral est effectivement ce qui est le plus comparable au revenu imposable du salarié.

Plus que les chiffres bruts, c'est une photographie des vétérinaires libéraux que nous

voulons vous présenter.

Plus de femmes en proportion

La comparaison avec la base nationale montre que la proportion des femmes est de 43 %, soit 10 % de plus que dans la France entière, et que la moyenne d'âge tant des hommes que des femmes est légèrement supérieure (2 ans pour les hommes et 3 ans pour les femmes) (tableau n° 1 et schéma n° 1).

La « base sociale » moyenne est de 59 793 euros (versus 64 930 euros pour la France entière) avec une médiane de 51 502 euros (versus 57 613 euros pour la France entière).

Un écart de revenu homme/femme moindre qu'à l'échelon national

L'analyse par genre apporte un élément important d'analyse des revenus des vétérinaires car l'écart homme/femme est bien moins important que pour la France entière.

Si le revenu moyen des vétérinaires femmes est de 38,8 % moindre que celui des vétérinaires hommes pour la France hors Ile-de-France, il n'est que 27,5 % moindre en Ile-de-France (tableau n° 2).

En prenant la seule population de l'Ile-de-France, nous n'avons presque plus de vétérinaires ruraux, qui est l'un des facteurs identifiés comme différenciant pour les revenus des vétérinaires.

Disparités départementales

La population des vétérinaires d'Ile-de-France n'est pas répartie de façon homogène par genre et en âge selon les départements.

En Seine-et-Marne, la population des vétérinaires est proche de la parité, au contraire de Paris *intra-muros* avec une part des vétérinaires femmes à peine plus importante que la moyenne nationale (tableau n° 3).

En ce qui concerne l'écart d'âge moyen entre départements, il est plus important pour les femmes (6 ans) que pour les hommes (4,1 ans). Les vétérinaires des Yvelines sont en moyenne plus âgés de 4,1 ans que ceux de la Seine-Saint-Denis (tableau n° 4).



Tableau n° 1 : Comparaison des effectifs franciliens avec ceux de l'ensemble des vétérinaires

	Nombre de vétérinaires		Age moyen	
	France	Ile-de-France	France	Ile-de-France
Homme	5 839	570	49	51
Femme	2 944	427	42	45
Ensemble population	8 783	997	46	48
Part des femmes dans la population (%)	33,5	42,8		

Tableau n° 2 : Comparaison des revenus franciliens par rapport au reste de l'Hexagone

Base sociale 2013	France	France sauf Ile-de-France	Ile-de-France
Homme	74 290 €	74 996 €	67 761 €
Femme	46 365 €	45 891 €	49 156 €
Ensemble de la population	64 930 €	65 587 €	59 793 €
Ecart homme / femme (%)	37,6	38,8	27,5

Schéma n° 1 : Effectifs par classe d'âge

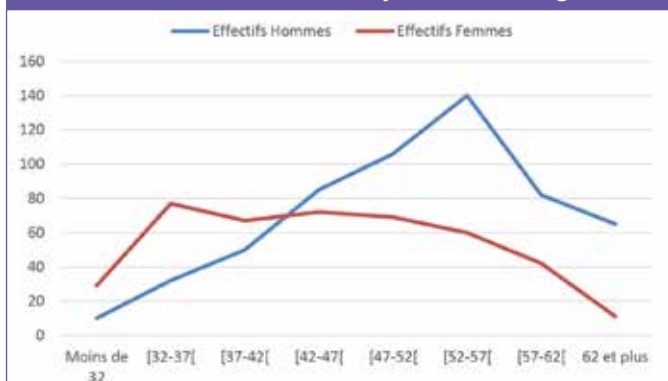


Tableau n° 3 : Part des femmes dans la population par département

75	36.90%
92	39.60%
93	40.90%
95	42.50%
78	42.70%
91	44.10%
94	46.60%
77	47.50%

Tableau n° 4 : Age moyen par genre et par département

	Homme	Femme	Moyenne
75	50.5	43.5	47.9
77	50.1	45.7	48.0
78	50.3	42.7	47.1
91	51.4	43.7	48.0
92	50.8	42.2	47.4
93	54.2	46.9	51.2
94	50.6	46.0	48.5
95	50.4	48.2	49.5

Le revenu moyen par département classé en fonction de la moyenne montre un écart de 24 % entre la moyenne la plus importante (Seine-et-Marne) et la moyenne la plus faible (Seine-Saint-Denis) (tableau n° 5).

C'est d'ailleurs dans ce département seulement que les femmes ont des revenus inférieurs à la moyenne nationale. Il est vraisemblable que les différences sociologiques de la population de ce département soient une raison importante de cet écart.

L'écart homme/ femme est le moins important à Paris mais avec un revenu homme très faible par rapport à la moyenne et seul le département des Yvelines montre un écart plus important que la moyenne nationale (40,63 versus 37,6%) avec des chiffres absolus proches des moyennes nationales.

La Seine-et-Marne présente la particularité d'avoir des revenus au-dessus de la moyenne nationale, avec un bonus important pour les femmes de plus de 15 % (53 362 euros versus 46 365 euros).

Répartition des vétérinaires d'Ile-de-France par quartiles nationaux de base sociale

Le tableau n° 6 reprend les « bases sociales » moyennes des quartiles pour la France entière.

La carte présentée (schéma n° 2) montre que c'est le 1^{er} quartile au niveau national qui est le plus représenté, sauf pour les départements du Val-d'Oise et de l'Essonne pour lesquels c'est le 2^e quartile.

Nous voyons très bien que les 3 départements qui présentent la moyenne la plus basse sont ceux dans lesquels peu de vétérinaires sont dans le 4^e quartile (« base sociale » supérieure à 85 896 euros).

La comparaison de la répartition des revenus par déciles (schéma n° 3) déterminés en fonction de l'ensemble des bases sociales de France (par définition, 10 % pour chaque décile en orange dans le tableau) montre une surreprésentation des 4 premiers

déciles et une sous-représentation des 4 derniers pour l'Ile-de-France avec une très nette sous-représentation des deux derniers. ■

* Les chiffres présentés dans cet article correspondent à la « base sociale » des vétérinaires libéraux, issue des déclarations sociales des indépendants effectuées sur Net-entreprise en mai et juin 2014 pour les revenus 2013.

** CARPV : Caisse autonome de retraite et de prévoyance des vétérinaires.

Tableau n° 5 : Base sociale 2013 par genre et par département

Département	Homme	Femme	Moyenne	Ecart Hommes / Femmes
93	55 785	41 081	49 770	26.36%
75	56 502	49 371	53 869	12.62%
94	63 867	47 267	56 128	25.99%
92	64 465	52 244	59 630	18.96%
91	70 354	52 894	62 646	24.82%
78	75 878	45 047	62 716	40.63%
95	73 794	47 865	62 767	35.14%
77	75 925	53 362	65 207	29.72%

Schéma n° 2 : Répartition dans les départements franciliens des quartiles de revenus France entière

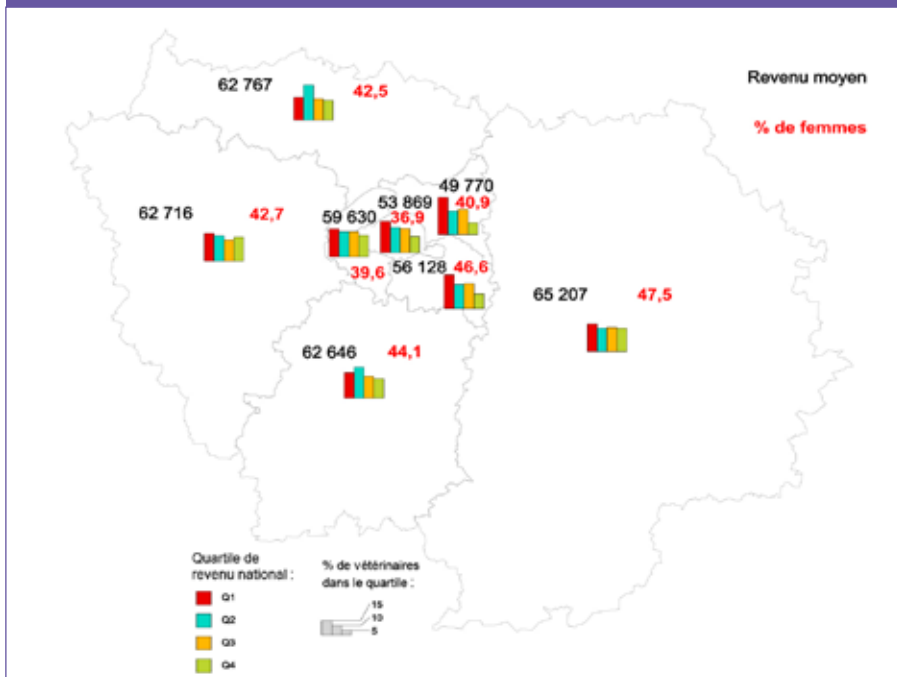


Tableau n° 6 : Bases sociales moyennes réparties par quartile pour la France entière

	Moyenne	Médiane
Quartile 1	19 348	20 641
Quartile 2	45 980	45 740
Quartile 3	71 419	71 163
Quartile 4	122 939	111 062

Schéma n° 3 : Part des bases sociales d'Ile-de-France par décile France entière



Notre confrère Christophe Degueurce distingué par l'Académie des sciences

RÉCOMPENSE

Notre confrère Christophe Degueurce, professeur d'anatomie et conservateur du Musée Fragonard de l'école vétérinaire d'Alfort, a reçu le Prix Paul Doistau-Emile Bluet de l'information scientifique décerné par l'Académie des sciences, le 25 novembre, à Paris.

Ce prix annuel alternatif doté de 7 500 euros est destiné à récompenser un ou plusieurs auteurs d'une œuvre de vulgarisation (ce fut le cas cette année) ou un ou plusieurs scientifiques dans le domaine de l'histoire des sciences et épistémologie (ce sera le cas en 2015).



B.Eymann-Académie des sciences

« Notre confrère Christophe Degueurce (à gauche) a reçu son prix des mains de Bernard Meunier, vice-président de l'Académie des sciences, lors d'une séance solennelle. »

« Chaque année, l'Académie des sciences attribue 80 prix. »

Trois ouvrages

Notre confrère a été récompensé pour ses trois ouvrages* présentant ses travaux sur les collections du musée et l'histoire de la médecine vétérinaire.

Chaque année, l'Académie des sciences attribue environ 80 prix qui sont remis aux lauréats au cours d'une séance solennelle sous la coupole de l'Institut de France. **M.L.**

* Corps de papier : l'anatomie en papier mâché du docteur Auzoux, co-écrit avec Didier Gaillard et Philippe Comar, éditions de la Martinière.

Honoré Fragonard et ses écorchés : un anatomiste au siècle des lumières, éditions Réunion des Musées Nationaux. Beautés intérieures, l'animal à corps ouvert, co-écrit avec Hélène Delalex, éditions Réunion des Musées Nationaux.